



Un nouveau contrat de service public

pour des engagements renforcés
d'intérêt général au financement clarifié

Une forte reprise des investissements



Un nouveau contrat de service public

pour des engagements renforcés d'intérêt
général au financement clarifié

Une forte reprise des investissements

Un nouveau contrat de service public

P. 3

- Garantir la sécurité d'approvisionnement d'électricité en France en relançant les investissements dans un contexte d'évolution des besoins
- Maintenir le haut niveau de sécurité des installations
- Participer à la solidarité nationale et lutter contre l'exclusion sociale
- Contenir l'évolution des tarifs d'électricité
- Favoriser l'aménagement du territoire
- Promouvoir un service de proximité au plus près des attentes des clients
- Lutter contre l'effet de serre et préserver l'environnement

Une forte reprise des investissements

P. 6

- Relancer la production thermique
- Améliorer la performance du parc de production
- Développer les énergies renouvelables
- Réaliser de nouveaux investissements dans le réseau de transport, et notamment des interconnexions avec les pays voisins
- Renforcer le réseau de distribution
- Sécuriser les systèmes insulaires

Annexe : légende de la cartographie

P. 12



Un nouveau contrat de service public

pour des engagements renforcés d'intérêt général
au financement clarifié

Le nouveau contrat de service public signé entre EDF et l'Etat apporte des garanties sur le maintien d'un haut niveau de service public de l'électricité en France. Il conforte ainsi les engagements du groupe EDF et précise les moyens nécessaires à leur financement.

- **Garantir la sécurité d'approvisionnement d'électricité en France en relançant les investissements, dans un contexte d'évolution des besoins**

Les Français bénéficient d'une des meilleures qualités d'approvisionnement en Europe. Le temps de coupure moyen par habitant et par an est désormais inférieur à une heure contre 2 heures par an il y a 15 ans. Afin de maintenir ce haut niveau de performance, EDF s'engage à augmenter de 6 % ses investissements sur le réseau de distribution de l'électricité en 2006 et 2007.

EDF est l'acteur majeur de la sécurité d'approvisionnement sur le territoire national.

Dans le contrat de service public, EDF s'engage à répondre aux appels d'offres qui concernent la sécurité d'approvisionnement.

Au niveau national et au niveau régional, EDF contribue à garantir l'équilibre du système électrique entre l'offre et la demande.

EDF s'engage notamment à optimiser les interventions sur les ouvrages de production en contractualisant avec sa filiale RTE, le gestionnaire du réseau de transport, la planification coordonnée des arrêts de groupe de production et les interventions sur le réseau public de transport liées à la sûreté d'exploitation du réseau.

100 millions d'euros d'investissements par an seront affectés au réseau de transport pour sa sécurisation jusqu'en 2007.

● Maintenir le haut niveau de sécurité des installations

EDF réaffirme son engagement à maintenir un haut niveau de sécurité pour toutes ses installations.

Le contrat de service public complète un dispositif réglementaire en matière de protection de l'environnement et de sûreté nucléaire sous le contrôle rigoureux d'autorités publiques, en particulier l'Autorité de Sûreté Nucléaire

L'Etat et EDF s'engagent à poursuivre leur action pour la protection des installations de production contre les actes de malveillance.

● Participer à la solidarité nationale et lutter contre l'exclusion sociale

EDF s'engage à préserver l'égalité des consommateurs sur le territoire à travers la péréquation des tarifs.

EDF s'engage à renforcer l'accès à l'énergie en faveur des clients en situation de précarité. A ce titre, EDF s'engage notamment à ne jamais interrompre la fourniture d'un client en situation de précarité sans avoir proposé le service « maintien d'énergie » et aider le client à se mettre en rapport avec les services sociaux. Le numéro vert gratuit 0 800 65 03 09 destiné à tous les clients en situation d'urgence sera maintenu.

En complément du dispositif réglementaire relatif à la tarification spéciale « produit de première nécessité » en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2005, EDF verse une enveloppe de l'ordre de 20 millions d'euros par an au fonds de solidarité pour le logement afin d'apporter son soutien aux personnes en situation de précarité.

● Contenir l'évolution des tarifs d'électricité

En France, les tarifs de vente de l'électricité sont parmi les plus bas d'Europe.

Au cours des cinq prochaines années, l'évolution des tarifs de vente d'électricité aux particuliers ne sera pas supérieure à l'inflation.

● Favoriser l'aménagement du territoire

L'obligation de desserte qui garantit à tous l'accès au réseau de l'électricité est réaffirmée.

EDF maintient sa forte contribution au développement local par le développement de ses infrastructures en France.

Le groupe s'engage à adapter ses services en fonction des attentes de ses clients avec l'objectif de maintenir des standards de qualité homogènes en milieu urbain comme en milieu rural.

- Promouvoir un service de proximité au plus près des attentes des clients

En cas d'urgence, EDF s'engage à dépanner en moins de 4 heures, 7j/7 et 24h/24.

Par ailleurs, un accueil téléphonique est garanti de manière permanente.

- Lutter contre l'effet de serre et préserver l'environnement

EDF est l'énergéticien européen qui émet le moins de CO₂ par kWh. Grâce au nucléaire et à l'hydraulique, EDF fournit en effet 95 % d'électricité sans émission de gaz à effet de serre.

Le contrat de service public réaffirme l'obligation d'achat par EDF de l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables ou de cogénération, dans des conditions réglementaires définies par les pouvoirs publics et l'autorité de régulation.

EDF s'engage également à maintenir la certification environnementale ISO 14 001 de toutes ses unités de production.

Le Groupe s'engage en outre à mener à bien la déconstruction des huit réacteurs nucléaires de première génération arrêtés dans un délai de 25 ans au lieu des 50 ans initialement prévus.

Dans le domaine de la distribution, l'action d'EDF s'inscrit dans une logique de rattrapage et d'atténuation de l'impact paysager des réseaux. EDF s'engage notamment à enfouir chaque année 90 % des nouvelles lignes moyenne tension et à réaliser en souterrain et en technique discrète 65 % des nouvelles lignes basse tension.

L'électricité est un bien indispensable.

Il est essentiel qu'EDF puisse concilier son développement industriel avec le renforcement de ses missions de service public qui participent à la cohésion sociale.

C'est le sens du nouveau contrat de service public entre l'Etat et EDF.



Une forte reprise des investissements

Sur la période 2006-2010, EDF prévoit d'engager plus de 40 milliards d'euros d'investissements, dont plus de la moitié en France, et qui concernent tous les secteurs : la production, le transport et la distribution d'électricité. Cela représente une augmentation de près d'un tiers par rapport à la période précédente 2001-2005.

Après 10 ans sans investissements en installations nouvelles, les engagements au cours de cette période vont permettre d'installer plus de 5000 mégawatts (MW) sur le territoire, soit l'équivalent de 5 réacteurs nucléaires existants.

- Relancer la production thermique



EDF poursuit la modernisation de son parc de production thermique pour renforcer le potentiel de pointe en réactivant ses centrales thermiques existantes. Plus de la moitié de ces investissements seront réalisés entre 2006 et 2008.

Remise en service de quatre tranches fioul

en Ile-de-France, Bretagne et Languedoc-Roussillon :

- à Porcheville (78) : 600 MW en 2006 et 600 MW en 2008
- à Cordemais (44) : 700 MW en 2007
- à Aramon (30) : 700 MW en 2008

Construction de turbines à combustion représentant une puissance totale de 500 MW :

- 150 MW en 2007
- 350 MW en 2008

Dans le cadre de la sécurisation du Grand Ouest et dans le respect des procédures prévues par la loi, une partie pourrait être implantée en Bretagne.

Soit au total 3 100 MW de puissance de pointe supplémentaire dans les trois prochaines années

Modernisation de centrales à charbon sur quatre sites :

Cordemais (44), Le Havre (76), Blénod et La Maxe (57)

- Améliorer la performance du parc de production

EDF va augmenter les rendements de certaines de ses centrales nucléaires et hydrauliques existantes en les dotant de nouveaux équipements. Par ailleurs, le Groupe a fait le choix de s'appuyer sur la technologie EPR (European Pressurized water Reactor) pour préparer le renouvellement de son parc nucléaire en exploitation.



Achat de 5 turbines notamment sur les sites de Gravelines (Nord), Dampierre (Loiret) et Blayais (Gironde). Au total, l'augmentation de puissance atteindra 150 MW pour des installations qui seront opérationnelles entre 2008 et 2010.

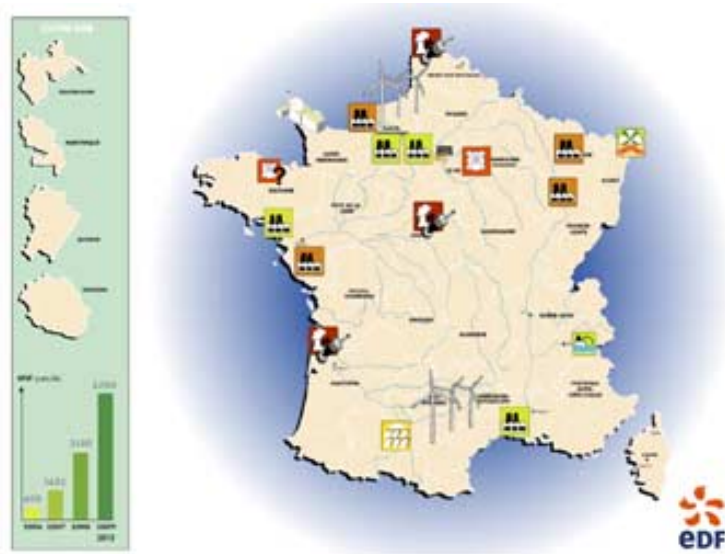
Lancement du projet EPR à Flamanville 3

EDF a décidé, en octobre 2004, d'engager la mise en œuvre de la tête de série EPR (1 600 MW de puissance). La mise en service est prévue pour 2012 et le budget total du projet est à ce jour estimé par EDF à environ 3 milliards d'euros.

Modernisation de la chaîne hydraulique de la Basse Romanche avec la construction d'une usine nouvelle génération de 90 MW à Gavet (Isère) à horizon 2013.

• Développer les énergies renouvelables

Premier producteur d'énergies renouvelables européen, EDF va accroître sa présence en France dans le solaire, l'éolien ou la géothermie.



Poursuite du développement de l'énergie solaire


EDF via sa filiale Tenesol vient de lancer une nouvelle usine de fabrication à Toulouse. Celle-ci pourra produire des panneaux générant au total 15 MW, soit 150 000 m² de panneaux solaires par an.

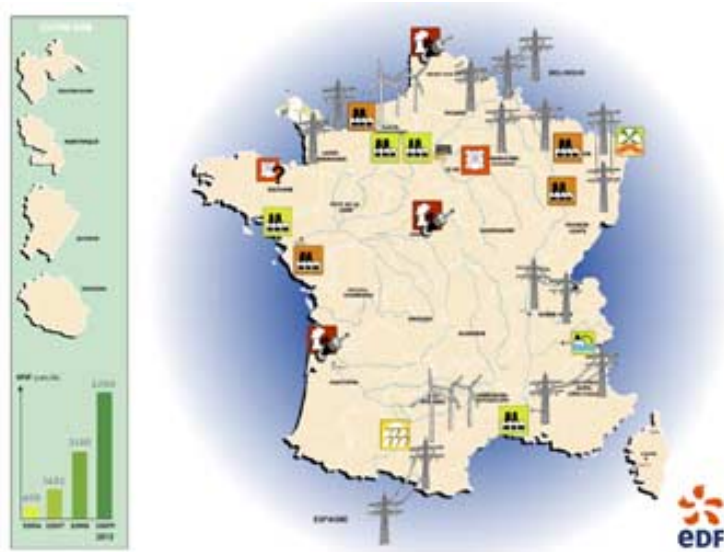
Premier opérateur éolien en France et acteur majeur dans le monde

EDF investira au total plus de 3 milliards d'euros d'ici à 2010, via sa filiale EDF Energies Nouvelles. Les projets sont principalement situés en Languedoc-Roussillon et dans le Nord Ouest de la France.

Promotion de la géothermie notamment à travers le projet des roches chaudes, à Sultz (Bas-Rhin). Ce projet européen est cofinancé par la commission européenne, l'ADEME, le BMU allemand et trois industriels (EDF, ES et Pfalz Werke). Le potentiel de production est estimé à 6 MW. La mise en service est prévue en 2007.

- Réaliser de nouveaux investissements dans le réseau de transport, et notamment des interconnexions avec les pays voisins

Au moins 100 millions d'euros par an seront consacrés à la sécurisation mécanique du réseau, suite aux tempêtes de 1999. Plusieurs grands projets de réalisation de lignes à très haute tension sont programmés. Les investissements dans le réseau de transport d'électricité sont placés sous la responsabilité de RTE EDF-Transport SA  filiale du groupe EDF, et sous le contrôle de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE).



Renforcement des interconnexions entre la France et ses voisins européens :

- projet de ligne Avelin-Avelgem pour accroître d'environ 30 % les capacités d'échanges avec la Belgique
- projet d'interconnexion avec l'Espagne pour doubler la configuration actuelle, sous réserve d'un accord inter-gouvernemental sur le tracé

Sécurisation des infrastructures des régions en France

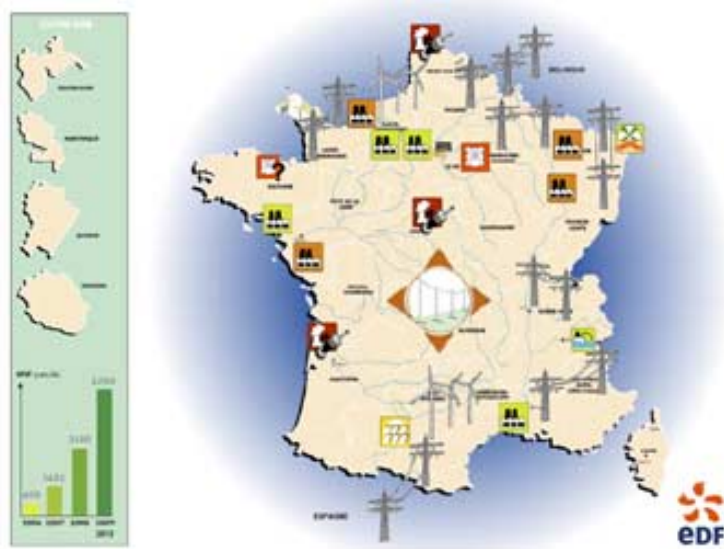
- ligne Boute-Broc-Carros pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avant l'hiver 2007
- projet Chaffard – Grande-Ile pour la Région Rhône-Alpes (zone de Chambéry) à l'horizon 2008
- projet Marlenheim – Vigy pour la Région Alsace (zone de Strasbourg) d'ici 2008 sous réserve de l'obtention des autorisations administratives

Accompagnement des grands projets d'infrastructures

- alimentation de la future ligne TGV Est
- mise en service de la nouvelle ligne Cotentin Maine prévue en 2012 pour le projet EPR

- Renforcer le réseau de distribution

EDF investit chaque année de l'ordre de 1,5 milliard d'euros par an pour le réseau de distribution d'électricité (qui représente plus d'1 million de km de lignes).

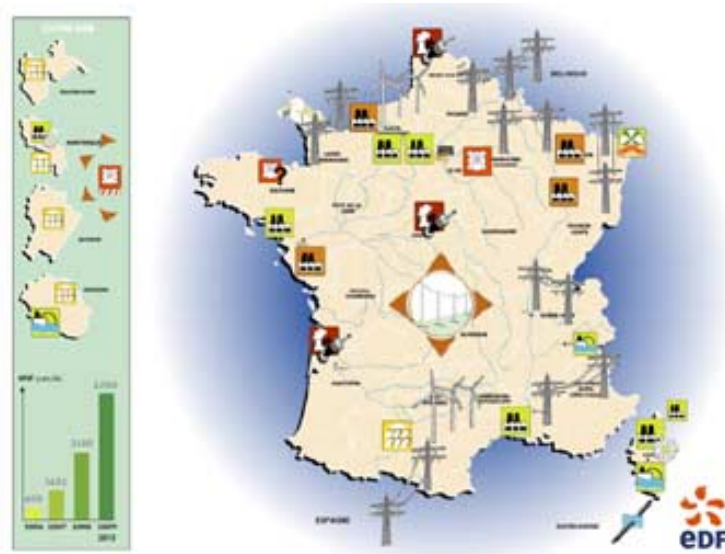


Augmentation des investissements : + 6 % pour chacune des années 2006 et 2007

Soit 300 millions d'euros supplémentaires investis au total dans la qualité des réseaux, leur sécurité et leur insertion dans l'environnement.

• Sécuriser les systèmes insulaires

EDF projette de nouveaux investissements dans les systèmes électriques insulaires.



En Corse

- **liaison entre la Corse et la Sardaigne** : elle devrait être mise en service à la fin de cette année ; cet apport de 50 MW est un premier volet du plan de sécurisation de l'île
- **renouvellement des moyens de production thermique** existants, soit 200 MW à horizon 2010. EDF participera aux appels d'offre correspondants
- **mise en service en 2010 d'un grand projet d'hydraulique en Corse du Sud** : le barrage du Rizzanese aura une puissance de 54 MW, soit l'équivalent de 40 % de la puissance hydraulique d'EDF actuellement installée sur l'île

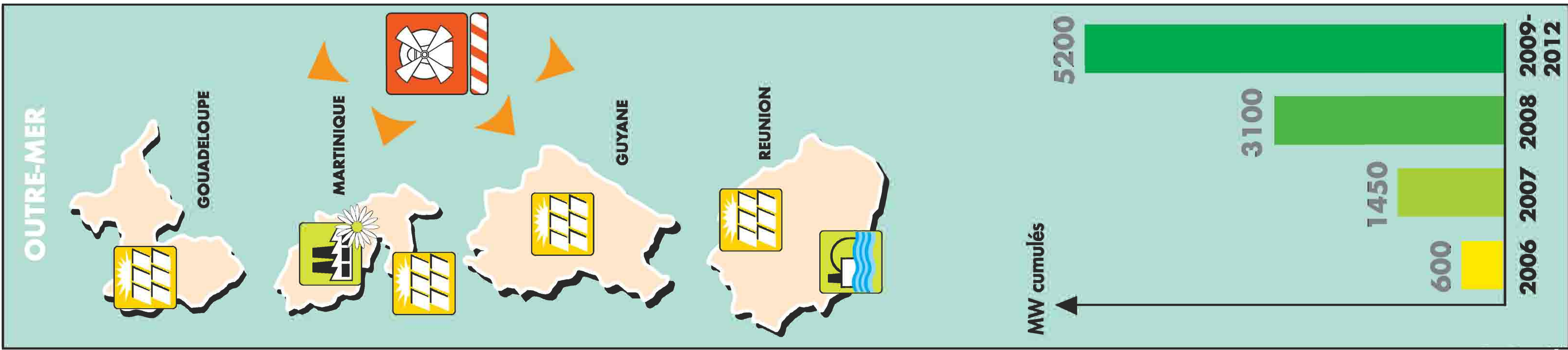
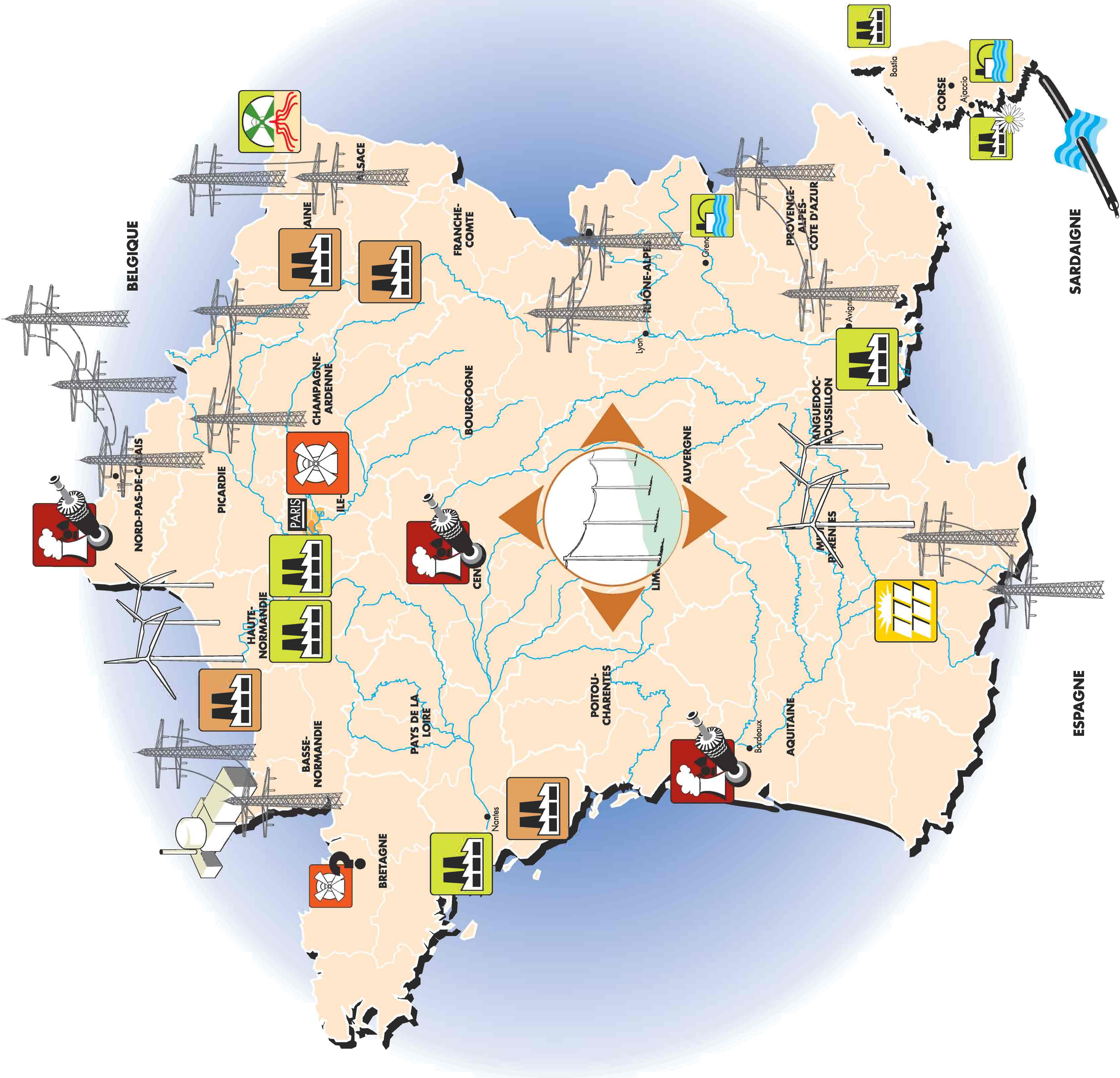
A la Réunion

- **projet d'extension de l'installation hydroélectrique de la rivière de l'Est** de 65 à 85 MW. La durée prévisible des travaux est de 2 à 3 ans avant la mise en service industrielle

A la Réunion, en Guadeloupe et en Martinique




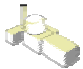




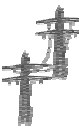




- **fort développement de l'énergie solaire** : installation d'environ 5 MW de panneaux photovoltaïques par an

Au titre de la sécurisation de l'ensemble des systèmes insulaires, mise à disposition d'un moyen de secours mobile de forte puissance (20 à 25 MW) pouvant être transporté en un seul transport aérien.



ANNEXE

LEGENDE

	Centrale charbon		Rénovation turbine
	Centrale fioul		EPR
	Turbine à combustion		Panneaux solaires
	Hydraulique		Géothermie
	Lignes de transport électrique, sous la responsabilité de RTE EDF Transport		Eoliennes
			Réseau de distribution